



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1172

Texte de la question

SITUATION EN CENTRAFRIQUE

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Gérard Charasse. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, la situation en République Centrafricaine est préoccupante. J'ai déjà évoqué cette situation en commission, mais aujourd'hui ce sont les responsables de l'ONU qui s'alarment et demandent de « prendre d'urgence des mesures pour protéger les populations contre les risques d'atrocités. »

Cet appel vient comme une réponse au « cri d'alerte » que notre pays a émis le 24 septembre devant l'Assemblée générale de l'ONU par la voix du Président de la République, mais aussi comme un terrible signe d'impuissance. En effet, cette demande est officiellement adressée au Gouvernement d'un pays où l'État n'existe plus, l'ONU annonçant, dans le même temps, la délivrance d'un mandat d'expert indépendant pour y examiner la situation des droits de l'homme ; cet expert serait nommé en mars 2014.

Devant les exactions et les atteintes au droit des gens, dont je recueille des récits quasi quotidiennement, nous devons faire autre chose que commenter, surtout lorsqu'on constate qu'émerge une nouvelle zone de non-droit et que pourrait ainsi se former un arc de cercle composé des Shebab, d'AQMI et de Boko Haram, allant de l'Océan indien à l'Atlantique.

Monsieur le ministre, je sais que la France a pris l'initiative de déposer devant le Conseil de sécurité une proposition de résolution qui sera soumise au vote demain.

Quelle analyse le Gouvernement fait-il de cette situation et quel rôle la France peut-elle jouer, avec la société civile centrafricaine et la diplomatie parlementaire, pour rechercher une sortie à une crise dont les conséquences dépassent largement les frontières de ce pays ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RRDP et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, il est vrai qu'il y a de cela quelques jours, le Président de la République, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, a lancé un cri d'alarme au sujet de la Centrafrique.

Ce petit pays cumule toutes les difficultés et tous les malheurs. Se pose tout d'abord un problème sécuritaire de grande ampleur puisque, sur 5 millions d'habitants, 400 000 personnes ont déjà été déplacées, et que sont

commis des exactions, des viols, des meurtres. Se pose également un problème de transition politique, puisque le Président de la République, M. Michel Djotodia, et son Premier ministre ne sont en place qu'à titre provisoire, avant les élections. Se pose enfin un problème humanitaire de première grandeur : songez, mesdames et messieurs les députés, que ce pays de 5 millions d'habitants compte en tout et pour tout sept chirurgiens.

La communauté internationale, l'Union africaine, les voisins de la Centrafrique et la France doivent donc se mobiliser pour stabiliser la situation. Demain, aux Nations unies, sera votée la première résolution sur proposition de la France ; elle permettra d'avancer.

M. Pascal Terrasse. Très bien !

M. Laurent Fabius, *ministre*. Une deuxième résolution sera votée avant le mois de décembre, qui permettra de mobiliser davantage de forces autour de la MISCA – Mission internationale de soutien à la Centrafrique –, avec l'appui des Français. D'autres dispositions seront prises. Dans les mois à venir, je vous reparlerai souvent de la situation de la République Centrafricaine, où je me rendrai dimanche pour apporter mon soutien à la population française qui y réside. J'ai demandé à la commissaire européenne compétente de m'accompagner. La France est décidée à ne pas laisser tomber la République Centrafricaine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1172

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 octobre 2013](#)